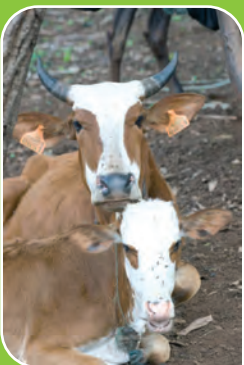


Juin 2011

## Synthèse illustrée du recensement agricole 2010



© Cheick Saïdou/MAAPRAT



MINISTÈRE  
DE L'AGRICULTURE  
DE L'ALIMENTATION  
DE LA PÊCHE  
DE LA RURALITÉ  
ET DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE

recensement  
agricole  
2010

## SOMMAIRE

<b>L'agriculture concerne près d'un tiers de la population mahoraise ...</b>	<b>3</b>
<b>Une population agricole jeune mais vieillissante .....</b>	<b>3</b>
<b>L'agriculture, une activité parmi d'autres .....</b>	<b>4</b>
<b>Tout le monde n'est pas impliqué dans l'activité agricole... ..</b>	<b>4</b>
<b>... et ceux qui le sont n'y consacrent qu'une partie de leur temps .....</b>	<b>4</b>
<b>Au final, des pluriactifs aux profils variés .....</b>	<b>4</b>
<b>La moitié des agriculteurs sont... des agricultrices ! .....</b>	<b>5</b>
<b>Un recours limité à la main-d'œuvre extérieure au ménage .....</b>	<b>5</b>
<b>Des systèmes de culture traditionnels sur de très petites surfaces .....</b>	<b>6</b>
<b>15 600 exploitations cultivant 0,45 hectare en moyenne, de manière traditionnelle .....</b>	<b>6</b>
<b>Une forte proportion de très petites exploitations .....</b>	<b>6</b>
<b>Des cultures vivrières omniprésentes .....</b>	<b>6</b>
<b>Plusieurs cultures associées au sein des parcelles... ..</b>	<b>7</b>
<b>... et des arbres fruitiers au-dessus .....</b>	<b>7</b>
<b>Occupation du sol : le centre de l'île confirme sa vocation agricole .....</b>	<b>8</b>
<b>Une proportion de surfaces cultivées plus importante au centre .....</b>	<b>8</b>
<b>Ylang et vanille résistent dans le centre et le nord .....</b>	<b>9</b>
<b>Le maraîchage est concentré dans le centre et le sud .....</b>	<b>10</b>
<b>Des conditions d'exploitations difficiles .....</b>	<b>11</b>
<b>L'accès au foncier agricole : un point de blocage majeur .....</b>	<b>11</b>
<b>Des parcelles isolées, loin des lieux de résidence des agriculteurs .....</b>	<b>12</b>
<b>Une sous-valorisation des zones à faible pente .....</b>	<b>13</b>
<b>Un mode de mise en valeur peu durable .....</b>	<b>14</b>
<b>Des pertes sur cultures importantes, liées essentiellement aux vols .....</b>	<b>14</b>
<b>Un tiers des agriculteurs mahorais sont également des éleveurs .....</b>	<b>15</b>
<b>L'élevage bovin : une forme de capitalisation pour les producteurs .....</b>	<b>15</b>
<b>Les effectifs moyens des troupeaux augmentent progressivement .....</b>	<b>15</b>
<b>Une répartition inégale du cheptel .....</b>	<b>15</b>
<b>Une gestion traditionnelle des troupeaux, mais différenciée selon la taille ...</b>	<b>16</b>
<b>Ovins-caprins : de petits élevages traditionnels .....</b>	<b>18</b>
<b>Une nette dominance des petits troupeaux .....</b>	<b>18</b>
<b>Un mode de gestion traditionnel des troupeaux .....</b>	<b>18</b>
<b>L'élevage de volailles : entre tradition et modernité .....</b>	<b>19</b>

<b>Une agriculture mahoraise en devenir .....</b>	<b>20</b>
<b>Une image actuelle de sous-développement de l'agriculture .....</b>	<b>20</b>
Un équipement des exploitations quasi inexistant .....	20
Des appuis extérieurs limités .....	20
Une très faible spécialisation en dehors des cultures vivrières .....	21
Des exploitations aujourd'hui très peu ouvertes sur le marché .....	22
<b>Des perspectives de développement d'une agriculture moderne .....</b>	<b>23</b>
Des contraintes qui peuvent être levées dans le cadre de la départementalisation .....	23
Maraîchage et élevage : des filières porteuses pour l'avenir .....	24
<b>Méthodologie : un recensement agricole à Mayotte pour mieux connaître et valoriser le patrimoine agricole de l'île .....</b>	<b>25</b>
<b>Recenser les agriculteurs : une première à Mayotte ! .....</b>	<b>25</b>
<b>Le pré-recensement : pour identifier toutes les exploitations agricoles de Mayotte .....</b>	<b>25</b>
<b>Le recensement agricole : pour mieux connaître les pratiques des agriculteurs mahorais .....</b>	<b>26</b>
Un échantillon représentatif de la diversité agro-écologique et sociale de l'île	26
Un questionnaire très large permettant de disposer d'une situation de référence complète et détaillée .....	27
La géolocalisation des parcelles : une information précieuse sur l'occupation du territoire .....	27

## Des systèmes de culture traditionnels sur de très petites surfaces

**15 600 exploitations cultivant 0,45 hectare en moyenne, de manière traditionnelle**

### Une forte proportion de très petites exploitations

La quasi-totalité des exploitations mahoraises (15 600 sur 15 700) cultivent des parcelles, sur une superficie totale de 7 100 hectares. Les superficies moyennes sont donc très petites : 0,45 hectare par exploitation.

D'autre part, 44 % des exploitations cultivent moins de 0,25 ha, alors qu'elles ne sont que 2 % à cultiver 2 ha et plus. Les très petites exploitations sont donc bien plus nombreuses que les grosses.

■ 0,45 ha cultivés en moyenne par exploitation.

■ 44 % des exploitations cultivent moins de 0,25 ha.

■ Seulement 8 % des exploitations cultivent 1 ha et plus.

### Des cultures vivrières omniprésentes

Les cultures vivrières traditionnelles (banane, manioc, ambrevade, maïs, etc.) occupent une place déterminante dans l'assolement, elles occupent 92 % des superficies cultivées. La banane et le manioc dominent : ils totalisent à eux deux 65 % des surfaces consacrées aux cultures vivrières.

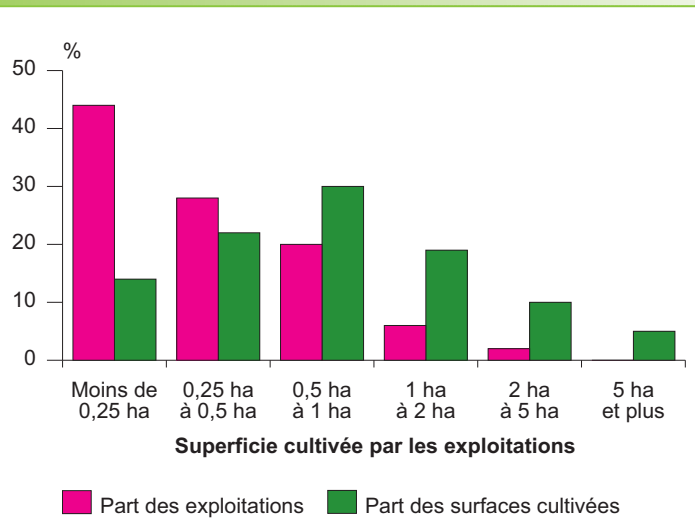
Si on adopte une définition plus large des productions vivrières en y incluant toutes les cultures contribuant à l'alimentation locale (maraîchage, vergers et cultures fourragères), les superficies concernées atteignent 98 % des surfaces cultivées.

Cette prépondérance des cultures vivrières souligne la vocation première de l'agriculture mahoraise : contribuer à la satisfaction des besoins alimentaires locaux.

■ 92 % des surfaces cultivées sont occupées par des cultures vivrières.

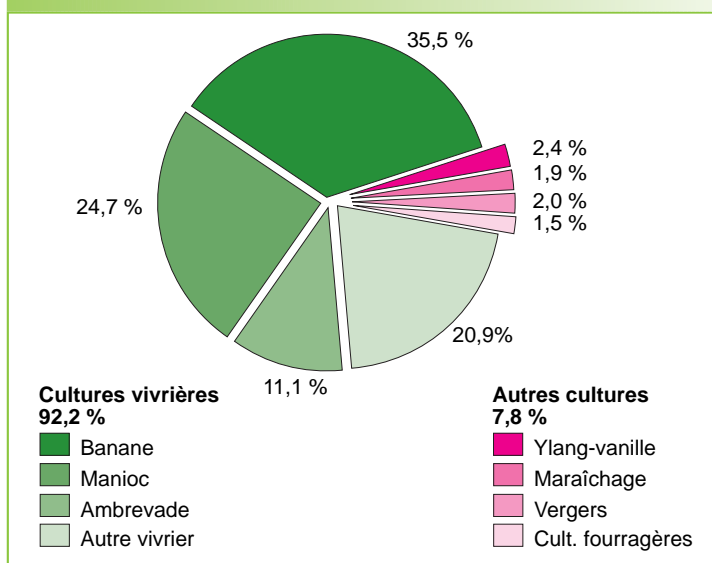
■ Le maraîchage occupe 2,4 % des surfaces cultivées, l'ylang et la vanille seulement 1,9 %.

### Répartition des exploitations selon les surfaces cultivées



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

### Part de la SAU occupée par les différentes cultures



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

## Plusieurs cultures associées au sein des parcelles...

Les agriculteurs mahorais cultivent en moyenne 2 parcelles sur lesquelles ils ont l'habitude d'associer plusieurs cultures différentes. Les cultures associées occupent ainsi 84 % des surfaces cultivées hors vergers. Cette pratique concerne notamment les cultures vivrières (86 % des surfaces) et le maraîchage (73 % des surfaces), mais elle est couramment rencontrée également sur les autres cultures.

D'autre part, plus la taille des parcelles augmente, plus le nombre de cultures associées est élevé. Ceci confirme la préférence de l'agriculteur mahorais d'associer plusieurs cultures sur une même parcelle plutôt que de découper celle-ci en

sous parcelles consacrées à de la monoculture.

Ce système traditionnel de cultures associées, qui ne serait pas envisageable en culture mécanisée, permet aux agriculteurs de valoriser au mieux les surfaces disponibles et de s'assurer des productions régulières échelonnées au cours de l'année. D'autre part, ce mode d'exploitation est particulièrement adapté au relief de Mayotte : il permet de limiter l'érosion grâce à la présence d'un couvert végétal et d'un enracinement denses tout au long de l'année.

## ... et des arbres fruitiers au-dessus

Des arbres fruitiers ont été recensés sur 87 % des surfaces cultivées hors vergers. Ils sont soit

issus de génération spontanée et préservés au moment des travaux culturaux, soit plantés parmi les autres cultures.

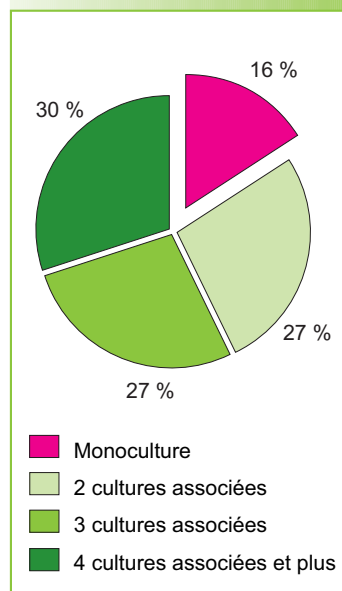
La densité de ces « fruitiers isolés » peut être forte : elle dépasse 50 arbres à l'hectare sur 49 % des surfaces cultivées. Au final, l'emprise au sol de ces arbres couvre 2 650 hectares soit 38 % des terres cultivées hors vergers. Ce mode de culture traditionnel encore très présent à Mayotte est appelé « jardin mahorais » en référence au « jardin créole » pratiqué dans les autres départements d'outre-mer. Il est caractérisé par son aspect multidimensionnel : plusieurs cultures associées sous un couvert d'arbres fruitiers permettant de disposer, malgré la petite taille des parcelles, d'une production diversifiée tout au long de l'année.

■ Un système de cultures traditionnel en équilibre avec l'environnement.

■ Des cultures associées sont pratiquées sur 84 % des surfaces.

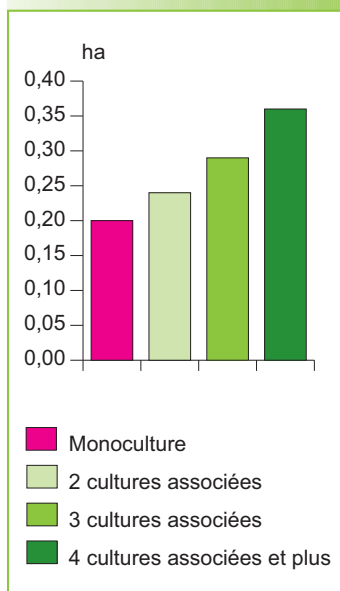
■ Les arbres fruitiers sont présents sur 87 % des surfaces.

### Répartition des surfaces en fonction du nombre de cultures associées



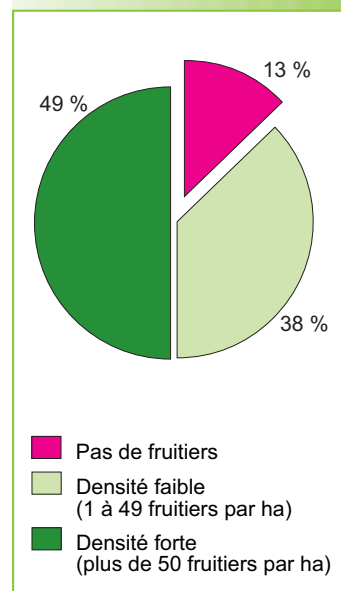
Source : Recensement agricole Mayotte 2010

### Taille des parcelles en fonction du nombre de cultures associées



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

### Répartition des surfaces en fonction de la densité d'arbres fruitiers



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

**Occupation du sol : le centre de l'île confirme sa vocation agricole**

- Un tiers de la surface exploitable est réellement cultivée.
- 20 700 ha potentiellement valorisables pour l'agriculture.
- 7 100 ha effectivement cultivés.

Sur un total de 20 700 hectares potentiellement valorisables à Mayotte en agriculture classique ou en agroforesterie, seuls 7 100 hectares sont réellement cultivés. Contrairement à une idée reçue, le territoire n'est donc pas surexploité d'un point de vue agricole. Les premières tendances issues de l'analyse des données du pré-recensement agricole 2009 se confirment : la zone centre de l'île délimitée par les communes de Tsingoni, Ouangani, Dembeni et Mamoudzou, présente une orientation agricole forte aussi bien en ce qui concerne les cultures vivrières que les cultures de rente (ylang, vanille) et le maraîchage.

**Une proportion de surfaces cultivées plus importante au centre**

Les cultures vivrières, fourragères et les vergers occupent 96 % des surfaces cultivées totales. Le taux de présence de ces cultures est donc un bon indicateur pour appréhender l'occupation générale des sols agricoles.

Ces cultures sont pratiquées dans toutes les zones où cela est possible, donc en dehors des zones urbaines et des réserves forestières, à l'exception notable de la partie nord de la réserve des crêtes du nord, qui a été largement colonisée. Il n'existe donc pas de zone vide d'un point de vue agricole à Mayotte.

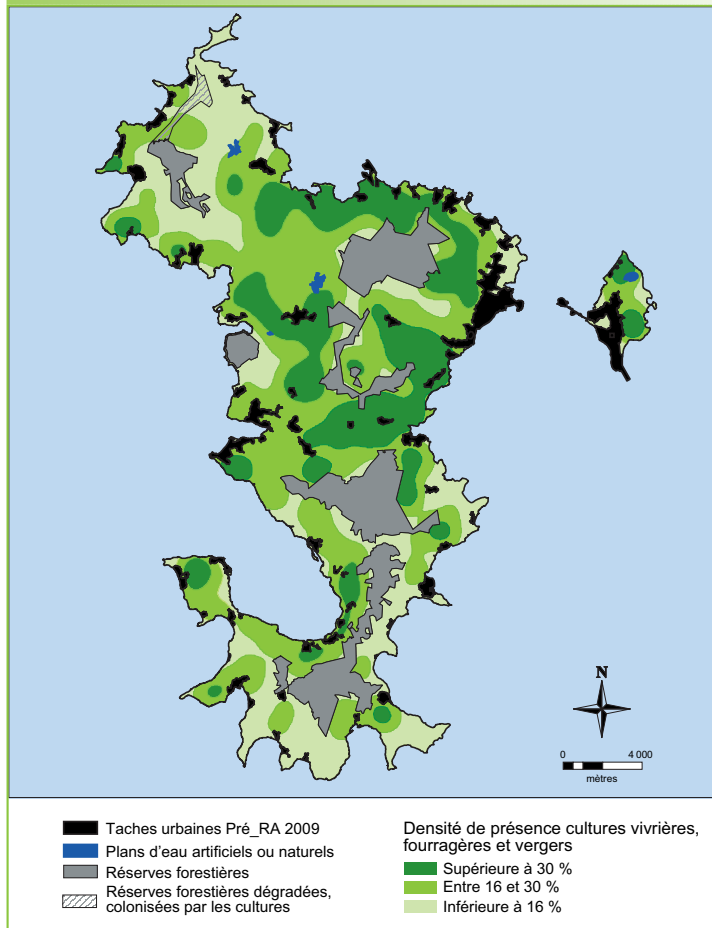
Ceci est cohérent avec les résultats du pré-recensement agricole qui montraient que les ménages agricoles étaient présents dans tous les villages de l'île, y compris ceux situés en zone urbaine ou dans des secteurs peu favorables à l'agriculture. De même, des

zones à forte densité de cultures sont présentes sur l'ensemble du territoire, souvent dans le fond des bassins versants et à proximité des villages.

Les zones continues à forte densité de cultures sont concentrées dans le centre et le nord-est. Les zones du centre (communes de Tsingoni, Ouangani, Dembeni et Mamoudzou sud), présentent à la fois des conditions pédoclimatiques favorables à la production et des opportunités pour l'écou-

lement des produits avec la proximité de la zone urbaine de Mamoudzou. Dans le nord-est, la problématique est différente : les agriculteurs de l'agglomération de Mamoudzou sont contraints, du fait de la pression urbaine, de cultiver de manière plus intensive les pentes à proximité de lieux d'habitation. Cependant, même dans ces zones continues à forte densité, la pression agricole est toute relative : le taux moyen de mise en culture est inférieur à 40 %.

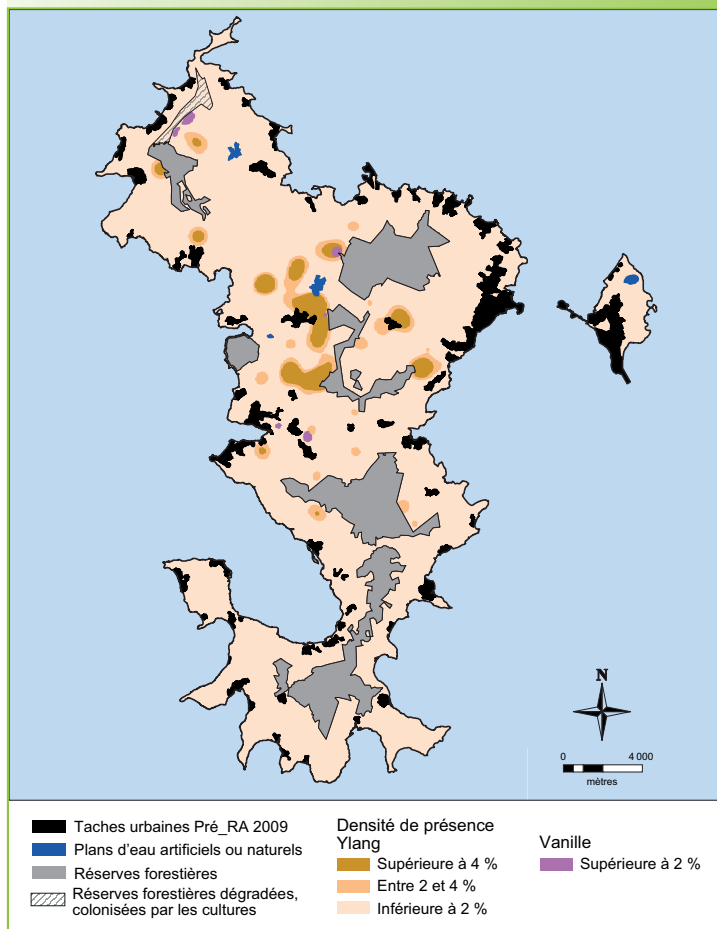
**Occupation du sol en cultures vivrières, fourragères et vergers**



Source : Recensement agricole Mayotte 2010



Occupation du sol en ylang et vanille



Source : Recensement agricole Mayotte 2010

Ylang et vanille résistent dans le centre et le nord

L'ylang et la vanille sont des cultures en pleine déprise actuellement. Les surfaces cultivées en ylang sont de 140 hectares en 2010 contre 350 hectares en 2002 (source : recensement interne DAF), soit une baisse de 60 %. Pour la vanille la chute est du même acabit : 30 hectares sont cultivés actuellement contre 75 hectares en 2002 soit une baisse de 60 % également.

■ 60 % de baisse des surfaces cultivées en ylang et vanille depuis 2002.

■ Seuls 170 ha subsistent, essentiellement dans le centre et le nord.

Cette baisse s'est accompagnée d'un morcellement des bassins de production rendant l'organisation et la coordination des producteurs plus complexes sur le terrain.

L'ylang n'est plus cultivé de manière significative que dans les terroirs villageois de Combani, Coconi, Ouangani et Vahibé. Pour la vanille, les quelques parcelles encore en culture se concentrent dans le centre et sur Mtsamboro (nord).

Un pôle d'excellence rurale (PER) pour sauver l'ylang, culture emblématique de Mayotte

En réponse aux difficultés d'écoulement des produits de la filière ylang par les circuits traditionnels qui amènent à la désaffection de cette culture, un projet de « Pôle d'innovation pour la valorisation de l'ylang et des plantes à parfum de

l'Océan Indien » a vu le jour. Ce pôle d'excellence rurale, sélectionné par le ministère chargé de l'agriculture, comprend entre autre la création d'une « maison de l'ylang et des plantes à parfum ». Celle-ci sera équipée de locaux dédiés à l'appui éco-

nomique et commercial aux producteurs et transformateurs, à la recherche de produits de qualité et à la valorisation culturelle et touristique de ce patrimoine. L'inauguration pourrait avoir lieu en juin 2013.